

www.ici-grenoble.org

Les infos locales

Octobre 2017

Une revue de presse de Grenoble et de ses environs



Que s'est-il passé à Grenoble et dans ses environs en septembre et début octobre 2017 ? L'association Ici Grenoble vous propose une sélection d'informations marquantes glanées dans la presse locale.

(Les sources sont entre parenthèses)
[Nos commentaires sont encadrés]

* * *

Une rentrée sociale frémissante

À Grenoble comme ailleurs, le bilan des premières mobilisations contre la loi Travail 2 est encourageant : environ 1 000 manifestant-e-s le 12 septembre, 2 500 le 21 septembre, 3000 le 10 octobre. Au plus fort des mobilisations, 300 000 à 400 000 personnes ont défilé dans les rues en France. Nous n'atteignons pas encore les 1,2 millions de manifestant-e-s contre la loi Travail 1, ou les 2 millions qui firent plier le gouvernement Juppé en 1995.

Les sondages indiquent que des millions de Français-es sont en colère contre la nouvelle loi Travail. L'espoir d'une grande mobilisation populaire reste donc fort. De nouvelles journées de manifestations seront annoncées prochainement...

[Pour suivre l'actualité des luttes autour de la loi Travail 2, nous vous recommandons le [Dossier spécial de Médiapart](#).]

* * *

Contrats aidés : La riposte s'organise

Cet été, le gouvernement a décidé de supprimer [plus de 100 000 contrats aidés](#). Des milliers d'associations sont menacées par cette mesure, comme le révèle le syndicat [Asso](#) à travers une [carto-crise](#). Rien qu'à Grenoble, 160 emplois seraient concernés, par exemple au Barathym, au Fournil ou encore aux Restos du cœur.

Pour obtenir le dégel des emplois aidés, un collectif de trente associations grenobloises s'organise et [appelle toutes les associations impactées à les rejoindre](#). Une première manifestation s'est tenue le 27 septembre devant la Préfecture de l'Isère. D'autres actions se préparent.

[Pourquoi supprimer ces contrats aidés ? Selon le premier ministre, les trois quarts des contrats aidés ne déboucheraient sur aucun emploi. Vraiment ? Le Webmédia [Là-bas si j'y suis](#) a récemment publié une [vidéo contre-argumentaire](#). Ce petit kit d'autodéfense intellectuelle permet de mieux comprendre les enjeux autour des contrats aidés.]

(Le Crieur, octobre 2017 ; Dauphiné Libéré, 08/09/17 et 11/09/17)

* * *

Le "contrat aidé Premium" de Laurent Wauquiez

Et puisque l'on parle de "contrats aidés"... Début septembre, le magazine Lyon Capitale révélait que Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, cumulait depuis 13 ans les droits à la retraite du Conseil d'État, alors qu'il n'y a travaillé que quelques mois en tant que maître des requêtes en 2004. Une pratique légale, mais dont la découverte a soulevé un tollé contre le futur chef du parti Les Républicains. Le même qui, en 2011, déclarait que "Les dérives de l'assistanat" sont "le cancer de la société française"...

Quelques jours après les révélations de Lyon Capitale, Laurent Wauquiez a annoncé le renoncement à ses avantages en matière de retraite. Pas vu, pas pris !

(Le Monde, 01/09/17, 20/09/2017 ; Dauphiné Libéré, 15/09/17)

* * *

Le parti Les Républicains détruit Roms Action

Le parti Les Républicains, qui dirige les Conseils régionaux et départementaux, poursuit ses assauts contre certaines associations. Après le Centre d'Information sur le Droit des Femmes, les Centres de santé de Grenoble, la filière bio, la CRIIRAD et bien d'autres, c'est au tour de [Roms Action](#). En 2016, l'association s'était vu supprimer ses subventions par le Conseil régional. En 2017, c'est au tour du Conseil général de réduire fortement son aide, passant de 75 000 à 25 000 €.

Privée de financements, l'association Roms Action annonce [dans un communiqué de presse](#) sa disparition d'ici la fin de l'année, après 14 ans d'actions auprès de la communauté rom de l'agglomération : cours de Français, aide au logement, soutien scolaire, etc. Certaines de ces actions seront reprises par une nouvelle association bénévole, sous un autre nom. Un coup très dur pour les centaines de personnes accompagnées jusqu'ici par [Roms Action](#).

(Place Gre'net, 24/09/2017 ; Dauphiné Libéré, 30/09/17)

* * *

Franck Sinisi bientôt au tribunal

La communauté rom sera au cœur du procès de Franck Sinisi, dans quelques semaines. Lors du Conseil municipal du 27 février dernier à Fontaine, cet élu FN de la ville avait tenu ces propos infâmes : "Pour loger les Roms, je pense qu'il pourrait y avoir un auto-financement. [...] c'est-à-dire de leur mettre des dents en nickel, de récupérer leurs dents en or et je pense que, juste ça, ça leur permet de se nourrir et de se loger."

Cette phrase avait soulevé de vives indignations et provoqué plusieurs rassemblements de protestation. Au Conseil municipal de septembre, le collectif la [Patate Chaude](#) et [Isère antifascisme](#) ont une nouvelle fois demandé la démission de Franck Sinisi. Ce dernier a simplement été exclu du FN pendant l'été, et s'est rapproché des membres de Civitas.

C'est désormais face à la justice que Franck Sinisi devra rendre des comptes pour ses propos. Il sera jugé en correctionnelle le 24 octobre. Quatre parties civiles ont porté plainte contre lui : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ville de Fontaine, un comité de la Ligue des Droits de l'Homme et Édouard Schoene, un citoyen fontainois présent ce jour-là.

(Dauphiné Libéré, 26/09/17)

* * *

Géfélépots s'équipe d'une conserverie

Et puisque l'on parle de Fontaine : Connaissez-vous le [Groupe d'Entraide Fruits Et LEgumes POur TouS](#) ("Géfélépots") ? Basée à Fontaine, cette association récupère et met à disposition pour ses adhérent-e-s les invendus des magasins bio de l'agglomération, à 0,5€ le kg. Récemment, Géfélépots a obtenu des financements pour du matériel de conserverie.

Géfélépots
Salle Curie , 3 rue Romain Rolland , Fontaine
<http://www.gefelepots.fr/>

* * *

Antenne-relais à Fontaine : La lutte paie ?

Fontaine, encore. Lundi 25 septembre, une trentaine de personnes du collectif "Stop Antenne Cachin" organisait une nouvelle mobilisation devant la mairie. Depuis avril, le collectif demande l'annulation du projet d'installation de deux antennes-relais d'Orange et de Free à 60 mètres de distance de l'école Anatole France et de quatre crèches. Leur objectif : Faire implanter ces antennes dans un autre lieu, loin des habitations. Le collectif demande également que les mesures des ondes électromagnétiques soient réalisées par un organisme indépendant.

Face aux mobilisations, le maire de Fontaine a décidé de mettre les travaux sur pause pendant un mois, et de démarrer des négociations avec le collectif.

[Pour info, un ouvrage de référence sur les effets sanitaires des ondes électromagnétiques va paraître d'ici quelques mois aux éditions Terre Vivante. Nous en reparlerons...]

(Place Gre'net, 26/09/2017)

* * *

Linky, non merci

Mobilisations, encore. Le conseil municipal de Réaumont, dans le Pays voironnais, a voté à l'unanimité le refus de la pose de [nouveaux compteurs électriques Linky](#) sur leur commune. Les élu-e-s dénoncent le manque de fiabilité de ces appareils, leur trop courte durée de vie, le risque de surveillance des données personnelles et les tentatives d'intimidation d'Enedis (ex ERDF). Le conseil municipal rappelle que la loi n'instaure aucune sanction en cas de refus des Linky, ni pour les particuliers, ni pour les autorités concédantes.

Réaumont rejoint ainsi la position d'Eybens, de Saint-Nizier-du-Moucherotte et de [410 autres communes](#) en France. La préfecture de l'Isère est furieuse. En 2016, le préfet a saisi le tribunal administratif pour demander l'annulation de la délibération du conseil municipal de Saint-Nizier. L'affaire n'est pas encore jugée.

Plus de 70 000 compteurs Linky ont déjà été installés en Isère. À Saint-Martin-d'Hères, à Pont-de-Claix, à Fontaine, des habitant-e-s s'organisent pour empêcher les techniciens d'Enedis d'installer ce nouveau compteur chez eux. Un collectif, [Grenoble-anti-Linky](#), s'est constitué pour informer la population et organiser une résistance à l'échelle de la Métropole.

[Pour un topo des raisons de refuser Linky, nous vous recommandons le [dossier d'Ici Grenoble](#).]

(*Dauphiné Libéré, 01/10/17*)

* * *

Une gendarmerie incendiée, Indymedia censuré

C'est sans doute l'un des événements qui a le plus électrisé les esprits ces dernières semaines à Grenoble : Dans la nuit du 20 au 21 septembre, un entrepôt de la gendarmerie a été incendié avenue Léon-Blum. 35 véhicules ont été détruits, ainsi qu'un laboratoire de la cellule d'investigation criminelle. Le préjudice s'élèverait à plusieurs millions d'euros.

Quelques heures plus tard, l'action était revendiquée par ce communiqué : *"Ce jeudi, à trois heures du matin, deuxième jour du procès de la voiture brûlée. Avons pénétré dans la caserne de gendarmerie Vigny-Musset. Avons incendié 6 fourgons d'intervention et deux camions de logistique. Le garage et l'entrepôt ont été ravagés sur plus de 1500 mètres carrés. Cet acte s'inscrit dans une vague d'attaques de solidarité avec les personnes qui passent en procès ces jours-ci. Forte accolade à Kara et Krem. Une pensée pour Damien, récemment tabassé par les flics. Quelle que soit l'issue du procès, on continuera à s'en prendre à la police et à la justice. Notre hostilité est un feu qui se propage. Des nocturnes."*

De quel procès s'agit-il ?

Du 21 au 24 septembre, [9 personnes ont comparu](#) devant le tribunal correctionnel de Paris. Elles étaient accusées d'avoir participé à [l'incendie d'une voiture de police](#) le 18 mai 2016. Ce jour-là, une manifestation s'opposait au rassemblement de policiers et de militant-e-s d'extrême droite à Paris, à l'appel du syndicat Alliance. Lors de la contre-manifestation, une patrouille de policiers avait été prise à partie, leur voiture incendiée par un fumigène. [La vidéo](#) de cet affrontement avait fait le tour du monde.

Le communiqué revendiquant l'incendie de Grenoble a été initialement diffusé sur les sites Indymedia Grenoble et Nantes. Quelques heures plus tard, les équipes qui administrent ces sites ont été contactées par l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC). Les policiers ont exigé le retrait de publication sous 24 heures du communiqué, sous peine de blocage d'Indymedia.

Pour justifier [la censure d'Indymedia](#), la police s'appuie sur la loi du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à toute "provocation à des actes de terrorisme ou apologie de tels actes". Sans que les notions de terrorisme et de provocation soient clairement définies, la loi permet depuis février 2015 de faire disparaître des sites ou des textes sans recours au juge, sur simple requête de l'administration policière.

[Étant donné l'ampleur des dégâts pour la gendarmerie, ceci dans un tel contexte vigipirate, l'enquête de police sera probablement intense. Des convocations, perquisitions, infiltrations, saisies de matériel, et mises sur écoute sont à redouter dans les "milieux contestataires" de l'agglomération.]

(*Dauphiné Libéré, 22/09/17 et 23/09/17*)

Les Parloirs libres cherchent une nouvelle radio

Jusqu'en juillet dernier, la radio New's FM accueillait chaque jeudi soir l'émission Parloirs libres : la libre-diffusion de messages pour des prisonniers au [Centre pénitentiaire de Varcès](#). Il était possible de déposer des messages par téléphone ou par internet. Ces messages étaient ensuite diffusés en direct aux détenus à l'écoute de New's FM.

Malheureusement, le partenariat avec New's FM s'achève. Parloirs libres est à la recherche d'une nouvelle radio. Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à [contacter l'équipe de Parloirs libres](#).

Rappelons que le but de cette émission est d'aider à briser l'isolement dont souffrent les prisonniers. C'est aussi l'occasion, pour toutes les personnes qui méconnaissent l'univers carcéral, d'écouter le type de messages échangés par radio, de comprendre les préoccupations des familles et des proches des détenus.

* * *

A480 : L'accord secret avant l'enquête publique

On sait maintenant pourquoi AREA est si pressée d'investir 300 millions d'euros pour élargir l'A480. Début septembre, France 2 révélait [une partie de l'accord secret](#) signé entre l'État et les concessionnaires autoroutiers en 2015. Cet accord organise des augmentations exceptionnelles de tarifs des autoroutes dans les années à venir, en particulier pour l'A480.

Concrètement ? En plus de l'allongement de la durée des concessions des autoroutes A48 et A51 jusqu'en 2036, AREA peut augmenter ses tarifs de 0,21% en plus de l'inflation en 2017, 0,76% en 2018, 0,26% de 2019 à 2023. Des petits pourcentages à première vue... mais qui, multipliés par des centaines de milliers de véhicules toute l'année, représentent des millions d'euros. À ceci s'ajoutent des hausses supplémentaires de plusieurs millions d'euros aux péages de Voreppe (A48) et du Crozet (A51). Enfin, à partir de l'année 2033, AREA pourra également conserver certaines sommes issues de l'augmentation du trafic prévu. Au total, plusieurs centaines de millions d'euros sont en jeu.

Plusieurs centaines de millions d'euros, mais combien précisément ? Tous les détails de l'accord secret [ne sont pas encore révélés](#). Il faut attendre les résultats de la procédure juridique lancée par Raymond Avrillier (maire-adjoint honoraire de Grenoble) devant le tribunal administratif de Paris. Le tribunal a récemment sommé le Ministère de l'économie de rendre publics l'ensemble des documents liés à AREA. Ces documents permettront de comprendre avec précision les montages financiers et les bénéfices prévus par AREA autour du chantier de l'A480.

Pendant ce temps, l'enquête publique se prépare. Le 13 septembre, le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) rendait son [avis sur l'élargissement de l'A480](#). Le rapport émet de sévères critiques sur la qualité de l'étude d'impact réalisée par AREA et l'État : imprécisions sur le trafic routier, opacité de certains calculs, faiblesse des études acoustiques, manque de scénarios alternatifs, mauvaise prise en compte des effets de l'élargissement de l'A480 sur le Drac en cas de crue, absence de détails sur les mesures compensatoires suite à la destruction de zones humides, etc.

Ce rapport n'a aucune valeur coercitive. Il peut cependant influencer la commission d'enquête sur l'A480, que le tribunal administratif va bientôt lancer, et qui donnera lieu à une enquête publique vers la fin de l'année.

(ADES, septembre 2017 ; Dauphiné Libéré, 06/10/17)

* * *

Center Parcs : Les opacités de l'ONF

Les batailles juridiques autour de l'A480 seront-elles aussi longues que celles pour le [projet de Center Parcs aux Chambarans](#) ? En avril dernier, suite à une plainte de la FRAPNA, le tribunal administratif de Lyon avait sommé l'Office national des forêts de rendre publics ses échanges avec le groupe Pierre & Vacances sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre suite à la destruction de 76 hectares de zones humides pour construire Center parcs.

L'ONF refuse toujours de transmettre ces infos et vient de faire appel de la décision administrative. Elle affirme que sa prestation pour Pierre & Vacances rentre dans le cadre de ses activités commerciales, et ne relève donc pas de ses devoirs de service public. On ne sait donc toujours pas où sont situés les 150 hectares de zones humides que Pierre & Vacances s'est engagé à restaurer.

Rappelons que dans la bataille juridique autour de Center Parcs, la question des mesures compensatoires pour les zones humides est centrale. La cour d'appel de Lyon a déclaré le projet de Pierre & Vacances illégal, pointant notamment... l'insuffisance des mesures de compensation.

[À suivre... En attendant, la [Zone À Défendre de Roybon](#) prépare son quatrième hiver. Sur place, la vigilance est de mise : Les zadistes craignent une reprise des travaux forestiers. Rappelons que sans cette occupation audacieuse, le chantier Center Parcs aurait probablement été mené à son terme, sans attendre le résultat des recours juridiques.]

[Info de dernière minute : Des incendiaires ont attaqué la ZAD de Roybon le 7 octobre. [Plus d'infos ici.](#)]

(Place Gre'net, 09/09/2017)

* * *

Les 1 000 de l'Éléfàn

Ça démarre fort pour l'épicerie-laboratoire ouverte par [l'Éléfàn](#) début septembre dans le quartier Capuche : l'association a désormais dépassé les 1 000 adhérent-e-s. À ce rythme, le seuil des 1 300 adhérent-e-s nécessaires pour lancer le projet de supermarché autogéré sera bientôt atteint.

(Dauphiné Libéré, 04/09/17)

* * *

Nuit debout aux abattoirs du fontanil

Le 26 septembre, une trentaine de militant-e-s ont veillé toute la nuit devant les abattoirs du Fontanil-Cornillon, à l'appel de l'association lyonnaise [269Life libération animale](#). Le but ? Dénoncer les [souffrances animales et les actes de cruauté](#) dans les abattoirs, encourager à devenir végétarien-ne ou vegan. La même action se déroulait au même moment devant 65 abattoirs en France et dans le monde entier.

[À propos de végétarisme : La MNEI accueille le 12 octobre une conférence sur le thème : [Peut-on manger végétarien sans être carencé-e ?](#) Pour info, 4 à 5% des Français-es seraient déjà végétarien-ne-s, soit 20 000 à 30 000 personnes dans l'agglomération grenobloise.]

(Place Gre'net, 27/09/17)

* * *

La tarification sociale de l'eau

Comme 50 autres collectivités en France, la Métropole expérimente depuis septembre la tarification sociale de l'eau : Les ménages dont la facture d'eau représente plus de 2,5 % de leurs ressources recevront un remboursement d'une moyenne de 53€ par an. Aucune démarche administrative n'est nécessaire : C'est la CAF qui détermine les bénéficiaires, sur la base du revenu déclaré d'un foyer, le nombre de personnes y vivant, et le prix de l'eau dans la commune.

9 500 des 220 000 foyers de l'agglomération seraient concernés, soit environ 1 foyer sur 22. Le budget global de cette mesure est d'environ 500 000 €.

(Dauphiné Libéré, 23/09/17)

* * *

À bientôt pour les prochaines Infos locales !

Pour les recevoir, inscrivez-vous à notre [Lettre d'informations](#).

Ici Grenoble, c'est aussi un [agenda](#), avec plus de 150 événements proposés ce mois-ci... Collectifs, associations, individu-e-s, n'hésitez pas à nous soumettre des événements ou informations pour que nous les relayons !